

De : **Odysseus Libre** <odysseuslibre@ >
Date : 16 septembre 2016 à 21:35
Objet : Re: [Le petit monde libre d'Odysseus] Commentaire : « Abécédaire : Un projet contributif libre »
À : "lagarde.alain@ " <lagarde.alain@gmail.com>

Bonjour Alain,

Je tiens à vous remercier de tout coeur pour votre intérêt sur mon travail et tiens à particulièrement vous féliciter pour votre investissement dans l'accès aux ressources pour tous. :-)

Cependant, un petit détail me chiffonne un peu :

Il se fait que la licence Art Libre permet la modification et la diffusion...en ce compris la possibilité d'un usage commercial.

Croyez bien que j'ai réfléchi longuement à l'éventualité ou non de laisser la possibilité d'un exploitation commerciale craignant que l'on me vole mon travail ou se fasse de l'argent sur mon dos.

Avec l'expérience de mon vécu, cela a, paradoxalement, été la source de belles rencontres, je peux en témoigner mais cela serait sans doute assez long à expliquer ;-)

C'est donc de manière bien réfléchie que je permets modification, diffusion et exploitation commerciale.

Or, je vois sur votre site

*** Rappel :** Les Albums Accessibles Adaptés sont téléchargeables pour un Usage Exclusivement Privé et non Commercial, et après avoir installé, pour pouvoir les lire sur votre ordinateur, le logiciel "Albums Accessibles" disponible en téléchargement gratuit sur le site de l'Association Idée:

Je comprends tout à fait - pour l'avoir pensé moi-même - que vous ne craigniez que votre travail soit pompé par un commercial sans scrupules. Un réflexe de protection en somme que je conçois tout à fait.

Cependant, en utilisant l'Abécédaire ou autre [de mes] travaux sous Licence Art Libre, vous acceptez de facto cette condition.

Aussi, je vous serai vraiment reconnaissant de bien vouloir faire exception avec les travaux sous LAL en permettant également l'usage commercial.

Pourquoi, par exemple, ne pas simplement signaler que contrairement aux autres travaux présents sur votre site, ces modules font l'objet de la Licence Art libre (www.artlibre.org). ? Ce serait une belle occasion de faire connaître cette licence noble et respectueuse des biens communs :-))

J'espère que vous comprendrez ma démarche, toujours délicate pour ne pas froisser tant le travail et l'aide que vous souhaitez apporter à la communauté et important et apprécié.

Bien librement et cordialement
Eric